L'enseignement et l'apprentissage des langues : limites structurantes et alternatives possibles et optimales

Abderrahmane RAMI
Chercheur

L'auteur s'appuie sur les résultats des différents travaux d'évaluation des acquis en termes d'apprentissages en langues pour mettre l'accent sur une série de limites structurelles qui freinent le développement de l'enseignement/apprentissage des langues au Maroc. Et pour contribuer à l'élaboration d'un plan stratégique de relance de la réforme de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, il propose un faisceau d'alternatives axées sur la refonte des curricula des langues ; l'immersion et l'exposition aux langues ; le développement de la lecture ; le soutien à l'apprentissage des langues ; la formation et le renforcement de la cohérence des choix des langues d'enseignement dans les cycles secondaire et supérieur.

1. Ancrage et orientation

Les premiers bilans d'étapes réalisés à mi-parcours de la réforme de l'enseignement/apprentissage des langues relèvent des acquis non négligeables en matière de conception des programmes et des livres scolaires par rapport au passé. Néanmoins, les efforts fournis dans ces domaines n'ont pu avoir leurs retombées sur les apprentissages. Les résultats obtenus affectent sensiblement les apprentissages en langues; le Programme National d'Evaluation des Acquis (PNEA 2008) est sans équivoque à ce sujet.

Dans ce contexte, il y a lieu d'admettre que la problématique des langues est pesante au niveau du rendement interne du système d'éducation et de formation. Il y a lieu de reconnaître également que les résultats obtenus au niveau de l'enseignement et de l'apprentissage des langues sous-tendent largement la crise du système d'enseignement et expliquent souvent les

déperditions scolaires. Ne dit-on pas à juste titre que les langues constituent «le savoir des savoirs». Plus encore, les conséquences d'une telle situation résident au niveau de l'insertion professionnelle des lauréats du système d'éducation et de formation que beaucoup de rapports soulignent.

Ces constats démontrent qu'il est absolument nécessaire que l'on s'interroge sur la situation actuelle de l'enseignement/apprentissage des langues en termes d'acquis à capitaliser et de dysfonctionnements à dépasser par la proposition d'alternatives prioritaires et de mesures possibles à prendre. C'est précisément dans ce contexte que le présent texte prend tout son ancrage.

Ce texte qui s'intéresse foncièrement aux aspects pédagogiques de l'enseignement/apprentissage des langues s'articule autour des questions suivantes :

- Quelles seraient les limites structurantes qui freinent le développement et l'émancipation de l'enseignement/apprentissage des langues ? Les réponses à cette question générique seront précisées à la lumière d'une analyse de l'ingénierie pédagogique, avec tout ce qu'elle subsume comme curricula et programmes, ressources didactiques et évaluation, et ce qu'elle implique comme formation des enseignants.

- Quelles seraient les alternatives prioritaires, possibles et optimales susceptibles de constituer des leviers de changement et d'asseoir les bases d'une amélioration significative de l'enseignement/apprentissage des langues?

1. Les limites réelles reliées aux facteurs structurants de la réforme

Différentes évaluations révèlent la persistance d'un faible niveau de maîtrise de la quasi-totalité des langues figurant dans les programmes scolaires [1].

1- «A la fin du cycle primaire, les élèves de l'école publique ne sont capables ni de lire ni de comprendre la langue française en tant que première langue étrangère au Maroc» (PNEA 2008). A l'Université, une même tendance à la baisse de niveau semble se confirmer : les deux tests (en présentiel et en ligne) qui ont touché 2487 étudiants nouvellement inscrits à l'Université Ibn Tofail révèlent une forte concentration d'étudiants dans les niveaux A1 (62%) et A2 (36%) qui correspondent à une maitrise élémentaire du français, selon le cadre européen des langues (Université Ibn Tofail, 2009).

Une multitude de facteurs transversaux semble émerger à la surface de ces évaluations; mais pour rester fidèle à l'objet de ce texte, l'accent sera mis sur quatre limites structurantes qui guettent le développement de l'enseignement/apprentissage des langues.

1.1. L'insuffisance des efforts fournis au niveau de la révision des programmes et des conditions de leur mise en œuvre

Une révision des programmes selon une vision non curriculaire entretenant encore :

Une approche cloisonnée des langues : la révision des programmes n'a pas développé une approche globale et interactive des diverses langues en présence ; on continue encore à cultiver un cloisonnement préjudiciable à toutes les langues ; mais c'est au niveau de la relation entre l'arabe et les langues étrangères que les implications de ce cloisonnement se font sentir le plus, en ce sens que l'on constate la persistance de la dualité, voire de la concurrence, entre elles.

Un processus pédagogique éclaté et dispersé qui n'a pas été conçu à la base d'une vision systémique : il suffit de relire l'histoire de la réforme pédagogique lors de l'application des dispositions de la Charte pour se rendre compte que les réaménagements qui ont été effectués aux niveaux des programmes, des livres scolaires et des examens ont été conçus de manière séparée et cloisonnée par des instances et des groupes différents qui n'avaient pas toujours les mêmes référents pédagogiques ; c'est ainsi que, quelle que soit la qualité du travail effectué au niveau de chaque pôle pédagogique, la réforme pédagogique continuera de souffrir d'une forme de dysharmonie congénitale.

L'imprécision du socle de compétences : les programmes scolaires des langues ne précisent pas suffisamment le socle de compétences que l'apprenant devrait maîtriser à la fin de chaque cycle et dont tous les acteurs et partenaires de l'école seraient comptables. Ce qui ne favorise pas du tout l'émergence et la généralisation d'un système d'évaluation standardisé des acquis en langues, ni l'identification des niveaux d'imputabilité de ces acquis.

Le flou de l'approche par compétences : cette approche a été considérée comme une orientation novatrice de la révision des programmes et devrait, théoriquement, permettre le redressement des pratiques pédagogiques ; mais, en réalité, elle semble se heurter à des difficultés d'opérationnalisation. En effet, elle semble sombrer dans un flou conceptuel qui handicape sa mise en œuvre ; plus encore, elle est souvent perçue comme un nouvel habillage moderniste des programmes scolaires.

- Au niveau des approches pédagogiques, hormis l'anglais, il y a lieu de mettre en exergue les constantes suivantes :

La persistance des pratiques pédagogiques de restitution : en effet, les pratiques pédagogiques qui prévalent ne sont pas suffisamment congruentes avec l'approche par compétences qui exige le passage de la logique de l'enseignement à celle de l'apprentissage.

L'insuffisance de pratiques pédagogiques alternatives d'immersion : il est, en effet, rare de repérer dans les processus d'enseignement des langues des pratiques de classes-ateliers ou de démarche projet. De surcroît, il est nécessaire de mettre en relief la faible contribution d'autres activités de développement des compétences que les cours ; à ce sujet, les activités parascolaires et les clubs de communication et de lecture sont des modèles de pratiques d'immersion alternatives qui restent encore en friche.

L'inconsistance de l'intérêt accordé au développement de la compétence lecturale à travers le développement de bibliothèques scolaires adaptées aux besoins des apprenants et de stratégies efficaces de lecture. Pourtant, il est prouvé que la lecture est non seulement considérée comme la compétence la plus prioritaire en langues, mais aussi comme la **variable la plus prédictive de la réussite scolaire**.

Quant aux ressources didactiques, divers rapports d'études soulignent deux conclusions importantes :

Une utilisation souvent exclusive des manuels comme seule source de connaissances et comme seul référent pédagogique. Le livre scolaire

semble s'accaparer l'ensemble du processus pédagogique ; à telle enseigne que les enseignants en usent de manière servile [2] .

La très faible exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication : pourtant celles-ci sont considérées comme une véritable alternative à une mise en contact continu et intensif avec une langue étrangère et pouvant pallier la faible présence des pratiques de l'immersion.

1.2. L'impasse flagrante sur la formation des acteurs pédagogiques

La formation est incontestablement l'élément déterminant dans la mise en œuvre et l'aboutissement des réformes. Or, dans le cas de la réforme actuelle, comme ce fut le cas des réformes passées, la formation continue est sans conteste le facteur qui s'est le plus distingué par son absence. C'est ce qui explique la récurrence des difficultés paralysantes rencontrées par les enseignants, en particulier, face à la mise en œuvre des programmes scolaires et des diverses recommandations pédagogiques élaborées par les services centraux du Département de tutelle [3] .

Quant à la formation initiale, elle ne semble pas avoir été à l'écoute des exigences de la réforme pédagogique. En effet, hormis les programmes de formation des enseignants du primaire qui viennent d'intégrer quelques réajustements, ceux des autres cycles semblent persister dans une somnolence qui frôle l'insolence. C'est ce qui accule les enseignants à se confiner dans un conservatisme pédagogique profond ou à se lancer dans des diatribes d'une violence de plus en plus accrue face à la réforme.

2- Pourtant la diversification des livres scolaires qui constitue un levier de la réforme du livre scolaire devrait mettre fin à la standardisation du processus enseignement/apprentissage et favoriser une pédagogie plurielle et différenciée, longtemps attendue par les acteurs pédagogiques et réclamée par les chercheurs en sciences de l'éducation.

3-Si l'opérationnalisation et la mise en œuvre de l'approche par compétences n'aboutissent pas, c'est principalement dû à l'absence d'une formation continue des enseignants.

1.3. Le peu d'intérêt accordé à la précocité des apprentissages relié à la non généralisation d'un préscolaire de qualité obligatoire et gratuit

La non généralisation d'un préscolaire de qualité obligatoire et gratuit occasionne la perte d'un volume horaire de 1200 heures d'apprentissage des langues ; or, les standards internationaux précisent que 2500 heures seraient suffisantes à la maîtrise d'une langue maternelle. Une telle situation constitue un handicap pénalisant, particulièrement pour les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés.

1.4. La discontinuité des langues d'enseignement dans les cycles scolaires et supérieur

Il convient de rappeler que, suite à l'achèvement du processus d'arabisation au secondaire, il fallait trouver aux bacheliers scientifiques totalement arabisés une solution susceptible de leur permettre de poursuivre leurs études supérieures en français. La traduction apparut alors comme le support didactique idéal pour dresser le pont entre le supérieur et le secondaire[4] . Or cette décision qui devait être ponctuelle est devenue une situation de fait qui perdure. Par ailleurs, il y a lieu de souligner que le but de la traduction est progressivement détourné, en ce sens qu'au lieu d'outil à mettre en œuvre pour favoriser l'enseignement des sciences, elle est en train de devenir plutôt une matière à enseigner.

Pour toutes ces raisons, la traduction ne semble pas avoir eu les effets escomptés. On relève, en effet, «une mauvaise compréhension-réception des connaissances transmises» et «des approximations cognitives»[5] (Sefrioui, 2004). Ainsi, destinée au départ à préparer des élèves d'un enseignement secondaire arabisé à une insertion aisée dans l'enseignement supérieur francisé, la traduction s'est avérée un simple expédient fragilisé par :

4- La traduction permet à l'apprenant de se familiariser avec le discours scientifique français et de consolider ses connaissances linguistiques dans les deux langues française et arabe.

5- On constate aussi des changements dans la réaction ou le rapport des étudiants aux savoirs à acquérir.

- des profils d'enseignants inappropriés[6] dont la formation a été hâtive pour répondre à une urgence ;
- un matériel didactique loin des exigences d'un enseignement/ apprentissage performant.

Tel est le constat révélé par certains écrits. C'est dans cette perspective que ces derniers recommandent d'opérer un choix définitif de ou des langues d'apprentissage pour renforcer le rendement et la productivité interne et externe du système d'enseignement.

Telles seraient les limites structurantes sur lesquelles achoppe le développement de l'enseignement/apprentissage des langues. De manière générale, de telles limites démontrent clairement que la problématique linguistique dans le système d'éducation et de formation reste souvent rattachée à des considérations peu centrées sur l'apprenant et l'établissement scolaire. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les positions de divers ordres qui sous-tendent généralement les débats sur l'enseignement et l'apprentissage des langues semblent souvent échapper aux considérations éducatives et aux intérêts de la première personne à être concernée, à savoir l'apprenant [7] .

2. Les alternatives possibles et optimales

De telles alternatives sont sous-tendues par les principes organisateurs suivants :

- Elles réaffirment l'engagement en faveur des principes et des dispositions de la Charte ;

- Elles proposent d'inscrire la réforme dans une perspective holistique et un processus dynamique ;

6- Les candidats à l'enseignement de la traduction ont été des professeurs des matières scientifiques du collégial..

7- En effet, comme le souligne « le Rapport sur les cinquante ans de développement humain au Maroc », les réformes qui se sont succédées ne semblent pas avoir placé l'intérêt de l'apprenant au-dessus des « intérêts corporatistes et individuels ».

- Elles se fondent sur le principe de la capitalisation et s'appuient sur les atouts de la situation actuelle pour rendre possible l'amélioration de l'enseignement/apprentissage des langues ;

- Elles ciblent prioritairement l'ouvrage pédagogique en classe avec une centration sur les pratiques pédagogiques et leurs effets sur l'apprenant. En effet, une réforme pédagogique n'a de sens que si elle fait évoluer les pratiques pédagogiques vers une amélioration significative et pertinente des apprentissages en langues.

Il n'en demeure pas moins que de telles alternatives ne pourraient se réaliser si des conditions préalables ne sont pas observées.

2.1. Les conditions préalables

Beaucoup d'analyses réalisées dans le domaine de l'enseignement/apprentissage des langues permettent de conclure à l'existence de consensus sur deux conditions fondamentales :

La première condition consiste à développer une culture de capitalisation des acquis des réformes ayant réussi : ceci s'explique par le fait que l'absence de capitalisation conséquente au recours abusif au syndrome de la table rase a fait que les réformes se suivent dans le sens d'une simple juxtaposition sans effets notoires sur le développement pédagogique réel et a abouti à la récurrence de la problématique de l'enseignement des langues[8] .

La deuxième cible l'assainissement du temps et de l'espace scolaires et l'outillage du système d'enseignement des langues : cette condition se ramifie dans le sens des directions suivantes :

-**Arrêter l'hémorragie du temps des apprentissages** et veiller rigoureusement au suivi de l'application de la planification du temps des apprentissages qui est de 34 semaines effectives par année.

8- Des expériences comme les « 47 collèges » et les «options langues étrangères» ont abouti à des résultats significatifs, mais il n'en reste que le souvenir.

- **Mettre fin à la surcharge des effectifs des apprenants** dans les classes: les effectifs pléthoriques constituent un « sabotage »[9] des apprentissages; en effet, aucune démarche pédagogique digne de ce nom ne pourrait être utilisée quelles que soient la formation des enseignants et la bonne volonté des apprenants.

- **Rendre disponibles les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la réforme[28] :** *les pratiques pédagogiques de l'immersion linguistique* sont essentielles au développement de la maîtrise des langues ; elles sont axées, entre autres, sur le développement de la lecture plaisir, des ateliers de communication, des activités artistiques (notamment théâtrales) ; en conséquence, elles nécessitent forcément des bibliothèques scolaires et une organisation de la vie scolaire et des activités parascolaires et donc des ressources. Des pépinières exemplaires ont été développées dans le sens des pratiques de l'immersion, mais elles se sont vite étiolées face à l'absence de ressources nécessaires à leur viabilité.

2.2. Les alternatives

Alternative 1 : Procéder à une véritable refonte des curricula des langues ciblant la fonctionnalité et la pertinence des apprentissages

La refonte des curricula implique les principales mesures suivantes :

- Harmoniser les apprentissages des langues par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre national de référence linguistique commun aux langues nationales et étrangères.

- Fonder l'approche de refonte des curricula sur le concept des apprentissages fondamentaux qu'il faudrait garantir à tous les apprenants.

9- C'est là une expression emprunté à C. Freinet.

10-Une telle limite concerne l'ensemble des chantiers de la réforme du système d'éducation et de formation ; mais, en pénalisant l'enseignement/apprentissage des langues, elle pénalise l'ensemble des apprentissages.

- Déterminer les niveaux de maîtrise des compétences pour chacun des cycles selon une échelle nationale.

- Définir, comme l'exige l'approche par compétences, une banque de situations réelles de communication les plus utiles pour l'apprenant, en ciblant, par exemple, pour le primaire, trois contextes de communication : les situations scolaires et de classe, la vie quotidienne et les médias.

- Renforcer la pertinence des profils de compétences en :

- Rendant explicites les compétences et les apprentissages transversaux ;

- Faisant de la communication une dimension, une approche et une compétence majeure à développer ;

- Donnant plus de sens aux apprentissages, en mettant davantage l'accent sur les compétences transférables, c'est-à-dire celles qui sont utilisables en milieu scolaire et dans la vie courante [11];

- Mettant en œuvre les curricula régionaux et locaux[12] .

Alternative 2 : Créer un environnement alternatif d'immersion pédagogique pour optimiser le temps d'exposition aux langues

A défaut d'un environnement d'immersion authentique pour les langues étrangères, et dans une moindre mesure pour les langues nationales, il est possible de créer un environnement d'immersion alternatif par :

- Le développement de formules bilingues diversifiées qui impliquent :

- l'utilisation des langues étrangères en tant que langues d'enseignement

11- Cf. Projet ALEF 2006/2007, Programme Pertinence : les Compétences transférables.

12-Il convient de rappeler que le Ministère de tutelle (par le biais de la Direction des curricula) avait donné une forte impulsion aux curricula régionaux et locaux par la conception d'une méthodologie scientifique de leur élaboration, l'expérimentation de cette méthodologie et la supervision des équipes régionales en vue d'élaborer de tels curricula. Des prototypes de ces derniers ont été présentés et validés en 2005.

et de communication dans d'autres domaines d'apprentissage et dans le cadre de projets transdisciplinaires;

- le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui constituent des moyens privilégiés pour accroître l'exposition à une langue authentique.

- Une revalorisation de l'enseignement des langues en :

  - les intégrant de façon précoce, dès le préscolaire, à l'exemple de l'enseignement privé ; car, la meilleure façon de devenir bilingue est d'être exposé à deux langues dès le plus jeune âge ;

  - leur affectant un volume horaire répondant aux normes internationales de maîtrise d'une langue qui est de 2500 heures pour une langue nationale et de 1000 heures pour une langue étrangère.

Alternative 3 : Développer l'habitude de la lecture, notamment la lecture plaisir

Toutes les recherches s'accordent sur le rôle déterminant de la lecture et notamment de la lecture plaisir[13] ; aussi faudra-t-il :

- Instaurer un rituel quotidien de lecture dès l'école primaire ;

- Mettre en place un programme de développement de la compétence lecturale à travers les cycles primaire et secondaire collégial (au moins); ce programme devrait :

  - cibler deux objectifs : le développement de la lecture plaisir et la maîtrise des stratégies efficaces de lecture ;

  - considérer une progression respectant les étapes de développement de l'enfant ;

13-L'analyse des besoins en apprentissage dans le primaire, réalisée par la Direction des curricula en 2000, a révélé que la compétence qui a obtenu le niveau de priorité le plus élevé est relative au développement de la lecture plaisir.

- Transformer les bibliothèques scolaires en centres de documentation pour un bassin pédagogique ;

- Pratiquer très tôt la recherche documentaire dans les dictionnaires et les encyclopédies pour la jeunesse ;

- Encourager la pratique de la cyber lecture ;

- Mettre en place **un observatoire de lecture** pour développer et coordonner tous les programmes de promotion des activités de lecture et évaluer leur impact sur le développement de la compétence lecturale et l'apprentissage des langues. Cet observatoire pourrait organiser des olympiades de la lecture dont les effets seraient d'une grande ampleur sur le développement des apprentissages en langues et de la culture dans le système d'éducation et de formation.

La réalisation d'une telle alternative nécessitera des moyens à mobiliser dans le cadre d'une stratégie de coopération et de partenariats diversifiés qui devrait impliquer le monde associatif, des groupements institutionnels aussi bien nationaux qu'internationaux favorisant ainsi une véritable immersion linguistique.

Alternative 4 : Développer une stratégie de soutien en apprentissage des langues

D'une manière générale, la maîtrise des langues étrangères, est perçue comme l'apanage d'une classe sociale aisée ; ce qui constitue, en définitive, un facteur de sélection aggravant. Le maintien de cette situation hypothèque la réalisation des objectifs de l'égalité des chances au sein du système d'éducation et de formation. Aussi faudra-t-il concevoir et mettre en œuvre une stratégie de soutien pédagogique pertinente :

- Développant une relation pédagogique positive fondée sur le refus de stigmatiser les enfants en situation d'échec ;

- Offrant, en plus du soutien scolaire classique d'aide aux devoirs, un soutien ayant pour objectif le développement des compétences transférables de communication et de méthodes de travail scolaire ;

- Recourant à l'apprentissage en immersion (ateliers de production, démarche projet, pratique du travail en groupes et d'aide entre pairs sous forme de tutorat ou de monitorat individuel et de groupes).

Cette stratégie de soutien devrait être renforcée dans les écoles primaires périurbaines et rurales où la précarité de l'enseignement est doublée d'une précarité sociale.

Alternative 5 : Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de formation initiale et continue innovante et professionnalisante

a. Au niveau de la formation initiale ; il est nécessaire de :

- Procéder à une refonte des programmes de formation en cohérence avec les objectifs des programmes rénovés des langues des cycles primaire et secondaire et selon une approche curriculaire fondée sur des analyses de besoins.

- Repenser les pratiques de formation en les basant sur le développement des styles pédagogiques des cadres pédagogiques ; ce qui requiert la centration de l'effort de formation plutôt sur l'analyse des pratiques professionnelles que sur les aspects théoriques qui prévalent actuellement dans les centres de formation. Ceci est de nature à mieux articuler la formation aux problèmes concrets auxquels se heurte l'acte pédagogique et la gestion des apprentissages en langues. D'ailleurs, une formation pédagogique n'a de sens que si elle fait évoluer les pratiques pédagogiques et les relations entre les apprenants et l'enseignant.

- Redéfinir les critères de recrutement des enseignants et conditionner, de façon urgente, l'accès à la formation de tous les enseignants par une compétence attestée en langue d'enseignement, non seulement

par l'introduction d'une épreuve (écrite et orale) de langue, mais aussi par la vérification rigoureuse de la maîtrise suffisante des compétences communicatives par les candidats.

- Promouvoir un profil d'enseignants bilingues qui semblent avoir plus d'impact positif sur la maîtrise des langues par les apprenants ; ceci devrait être notamment le cas des candidats à l'enseignement des mathématiques, des sciences et des technologies.

b. Au niveau de la formation continue, il est urgent de considérer les mesures suivantes :

- Faire bénéficier l'ensemble des acteurs pédagogiques de la formation continue. En effet, aucun cadre ne peut se soustraire à cette formation quel qu'en soit le statut (enseignant, inspecteur ou formateur);

- Elaborer et mettre en œuvre une formation continue professionnalisante, basée sur les résultats d'analyses de leurs besoins et inscrite dans un plan de carrière;

- Former les enseignants au soutien scolaire pour lutter contre l'échec scolaire en langues;

- Procéder au retour du titre de conseiller pédagogique en vue de favoriser la mise en place d'un accompagnement continu et efficace des enseignants dans le développement de leurs pratiques pédagogiques. Par ailleurs, de tels conseillers pédagogiques devraient bénéficier d'une formation au tutorat;

- Promouvoir des formes alternatives de formation continue comme « la communauté des pratiques ».

Alternative 6 : Renforcer la cohérence des choix des langues d'enseignement dans les cycles d'enseignement secondaire et supérieur

Il ressort de la consultation des travaux sur la question que les résultats de

plus en plus modestes obtenus par les apprenants et les étudiants dans les divers domaines d'apprentissages scientifiques et technologiques sont dus foncièrement au hiatus entre le secondaire et le supérieur en matière de langues d'enseignement. C'est dans cette perspective qu'ils recommandent d'opérer un choix définitif de ou des langues d'apprentissage pour renforcer le rendement et la productivité interne et externe du système d'enseignement.

Cette continuité linguistique entre le secondaire et le supérieur signifierait, selon ces écrits, soit l'arabisation totale de l'enseignement supérieur, toutes formations confondues ; soit le rétablissement de la langue étrangère comme langue véhiculaire des disciplines scientifiques et techniques dans l'enseignement secondaire pour mettre fin à une situation de discrimination qui pénalise des masses de bacheliers mis en situation d'échec du fait de l'absence d'une maîtrise du français.

Les solutions envisagées par de tels choix ne semblent réalisables ni dans l'immédiat ni à moyen terme. Les dispositions de la Charte semblent plus opportunes dans la mesure où elles vont dans le sens de la sauvegarde de l'équilibre fragile du système linguistique dans l'enseignement tout en assurant leurs chances de faisabilité. Néanmoins, les dispositions de la Charte nécessiteraient du temps pour être opérationnalisées et mises en œuvre dans leur totalité.

Dans cette perspective, une alternative intermédiaire pourrait être mise en place en attendant l'application de l'ensemble des dispositions de la Charte. Cette alternative s'applique essentiellement au secondaire et cible à la fois :

- l'amélioration significative de l'existant, à savoir l'enseignement de la traduction ;
- l'enseignement des modules scientifiques et techniques de pointe dans la langue utilisée dans les spécialités de l'enseignement supérieur, comme le recommande la Charte.

Les mesures suivantes sont de nature à préciser une telle alternative intermédiaire et à favoriser sa mise en œuvre.

a. Le maintien de la traduction accompagné de mesures régénératrices de son enseignement : des mesures urgentes sont à prendre à ce sujet:

- Revoir les programmes, les approches, le matériel didactique et les pratiques de classe;
  - Redéfinir les objectifs de l'enseignement-apprentissage de la traduction qui devrait être considérée comme outil susceptible de favoriser l'enseignement des sciences et des technologies dans l'enseignement supérieur ;
  - Introduire cet enseignement dès la première année collégiale sur la base d'un bilinguisme choisi (l'arabe et la langue étrangère d'enseignement dans le supérieur);
  - Mettre l'accent dans le manuel scolaire sur les précisions didactiques nécessaires au développement des pratiques pédagogiques de l'immersion dans la langue étrangère ; il devrait également mettre en valeur la présentation des concepts de base d'une matière scientifique ou technologique donnée dans les deux langues (l'arabe et la langue étrangère d'enseignement dans le supérieur);
  - Repenser les profils des enseignants de la traduction pour qu'ils soient en parfaite adéquation avec l'esprit et les buts de la traduction;
- Procéder à une révision significative de la formation initiale et continue des cadres pédagogiques concernés. Cette mesure devrait nécessairement mettre l'accent sur une redéfinition des compétences de base de ces cadres pédagogiques.

b.L'enseignement des modules scientifiques et techniques de pointe dans la langue utilisée dans les spécialités de l'enseignement supérieur

En attendant la mise en place de filières bilingues au supérieur, il y aura lieu de procéder à l'introduction de modules bilingues dès le préscolaire.
Il faudra aussi procéder à :

- la conception de livres scolaires scientifiques et technologiques contenant des modules bilingues (en arabe et en langue étrangère qui serait la langue d'enseignement de la discipline concernée dans le supérieur) ; ceci devrait commencer dès le collégial ;

- l'intégration, dans tous les livres scolaires scientifiques et technologiques de l'enseignement scolaire, de glossaires bilingues ;

- la formation d'enseignants de matières scientifiques parfaitement bilingues;

- l'organisation en langue étrangère d'activités parascolaires et d'ateliers à thèmes scientifiques et technologiques ;

- l'ouverture de la concurrence entre les éditeurs et les auteurs en vue d'élaborer des ouvrages de traduction ;

- le développement d'un mouvement de traduction d'œuvres scientifiques et technologiques.

Enfin, il convient de noter que, quelle que soit la pertinence de ces mesures, il est important de procéder au renforcement du potentiel linguistique scientifique de la langue arabe.

Telles seraient les alternatives possibles qui pourraient être mises en œuvre en vue de résorber les dysfonctionnements de l'enseignement/apprentissage des langues, et de favoriser le rehaussement des acquis dans les divers champs d'apprentissages. L'ensemble des alternatives proposées pourraient être intégrées dans ce qu'on peut appeler «plan stratégique» de relance de la réforme de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.

Bibliographie

- عبد الله العروي من ديوان السياسة، بيروت : المركز الثقافي العربي، 2009.
- ASLIM, M., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb,* (Ouvrage traduit), Ed. El Farabi, 1995.
- BEACCO, J. Cl. et al., *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue* : *guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Conseil de l'Europe, 2007.
- BENZAKOUR, F. et GAADI, D., *Le Français au Maroc, lexique et contacts de langues*, Bruxelles : Editions Duculot, 2000.
- Commission Spéciale d'Education et de Formation, *La Charte Nationale d'Education et de Formation*, Rabat : 2000.
- MAAMOURI, M., «Aménagement linguistique en contexte scolaire au Maroc. Langues d'enseignement et enseignement des langues », Document de travail préparé pour le *Séminaire national sur l'enseignement des langues*, Direction des Curricula, Ministère de l'éducation nationale, Rabat, 2000.
- MARTINEZ, P., *Plurilinguismes et enseignement. Identités en construction*, Riveneuve éditions, 2008.
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, Direction des Curricula, *Plan Décennal des Langues. Scénarii d'intégration et stratégie d'amélioration*, Commission du Plan décennal des langues, Document non publié, 2005.
- SEFRIOUI, R., « Pratiques d'enseignement/apprentissage au supérieur : approches globale des techniques d'expression et de communication et tutorat en contexte universitaire », *Revue ATTADRISS*, n°2, 2004.